



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sensibilisation et prise en charge des troubles des conduites alimentaires

Question écrite n° 18406

Texte de la question

M. Serge Muller interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la prise en charge des troubles des conduites alimentaires. Il est bien connu que les troubles des conduites alimentaires (TCA) représentent un défi de santé publique croissant, affectant de nombreuses personnes de tous âges et de tous horizons socio-économiques. Au cours des dernières années, les statistiques montrent une augmentation préoccupante des cas de TCA. En effet, selon les données récentes, le pourcentage de personnes souffrant de troubles alimentaires a augmenté de 25 % au cours des cinq dernières années, ce qui indique une tendance inquiétante qui nécessite une attention urgente et des actions concrètes. Dans ce contexte, il serait pertinent de s'interroger sur les mesures actuelles et futures mises en place par le ministère de la santé pour améliorer la prise en charge des personnes souffrant de TCA. En particulier, il serait essentiel de savoir quelles stratégies sont prévues pour renforcer la prévention de ces troubles, notamment chez les jeunes, qui sont particulièrement vulnérables à ce type de pathologie. Plus précisément, quelles sont les initiatives actuelles visant à sensibiliser la population et à éduquer le public sur les risques et les signes précoces des TCA ? Il serait en effet pertinent de mettre en place des programmes de préventions spécifiques dans les écoles pour informer et prévenir ces troubles. La question de l'accès aux soins est également cruciale. À l'heure actuelle, tant les hospitalisations sont nombreuses, les listes d'attente pour y accéder ne cessent de se rallonger ; loin de garantir une prise en rapide et adaptée des patients, y compris pour ceux vivant dans des régions éloignées ou défavorisées. De surcroît, un grand nombre de malades ne peut être pris en charge à raison de critères physiques à l'instar de leur poids. Or les TCA sont avant tout des maladies mentales, ne se reflétant pas forcément sur l'état corporel du malade mais affectant son état psychologique et sa vie de manière générale. Il pourrait ainsi être efficient d'envisager de renforcer les structures spécialisées, les unités hospitalières dédiées aux TCA et le mode de prise en charge afin de répondre à la demande croissante. En somme, face à l'augmentation notable des troubles des conduites alimentaires, il est impératif de s'assurer que des mesures efficaces sont mises en œuvre pour la prévention, la détection précoce et la prise en charge des patients. Il l'interroge donc quant aux solutions qu'elle compte apporter afin de garantir une meilleure prévention et prise en charge de ces maladies.

Données clés

Auteur : [M. Serge Muller](#)

Circonscription : Dordogne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18406

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4424

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)